

# Discours prononcé

PAR

l'hon. M. Maurice Duplessis

AUX

## Trois-Rivières

LE 4 OCTOBRE 1939

●

*" Je suis et je serai toujours  
contre la conscription "*

Discours prononcé

par

M. Maurice Duplessis

au

Trois-Rivières

le 4 octobre 1937

Je suis et je serai toujours

fidèle à mon pays

*Messieurs les présidents,*

*Messieurs les ministres et députés,*

*Mesdames, messieurs, mes chers amis,*

C'est aux Trois-Rivières que j'ai annoncé les élections générales provinciales et c'est dans la vieille cité de Laviolette que j'ai tenu à ouvrir la campagne électorale, dont le résultat est intimement lié à l'autonomie de notre chère province, à la vie même de la province de Québec et à la sauvegarde de nos libertés populaires et parlementaires.

Les électeurs des Trois-Rivières, ma ville natale, où je suis toujours demeuré, me connaissent et m'ont donné leur confiance. La province de Québec, lors des dernières élections, faisant écho au témoignage dont mes concitoyens m'avaient gratifié, m'a aussi donné sa confiance.

J'ai la satisfaction de pouvoir dire que j'ai mis au service de ma province et de sa population tous les faibles talents que la Providence m'a donnés et toute l'énergie dont je suis capable.

### **Pourquoi des élections maintenant?**

Nous avons été élus pour cinq ans; il y a trois ans que nous sommes au pouvoir et nous faisons des élections. Pendant deux ans de plus nous aurions pu retirer les indemnités et les salaires attachés aux fonctions que nous occupons, mais lorsqu'il s'agit des intérêts de la province, lorsqu'il est question de la sauvegarde de nos libertés et de nos droits, l'argent n'intéresse pas l'Union Nationale, car l'Union Nationale est composée de libéraux, de conservateurs et d'indépendants qui s'élèvent au-dessus des mesquins intérêts personnels pour sauvegarder les intérêts supérieurs de la patrie et de la province.

Quelle est la situation dans la présente lutte? Il serait peut-être intéressant de savoir ce que le gouvernement de l'Union Nationale a fait pendant trois ans. Il serait peut-être également intéressant de savoir si le parti Taschereau-Godbout-Bouchard qui nous combat, car, somme toute, les prétendus hommes nouveaux de 1936 sont devenus à nouveau des hommes anciens d'avant 1936, a posé des actes qui justifieraient de votre part un changement d'opinion.

### **M. Godbout héritier de M. Taschereau.**

Allons au plus court et considérons d'abord ce que le parti Taschereau-Godbout-Bouchard a fait durant les trois dernières années. Ils ont organisé la convention qui eut lieu le 11 juin 1938 et à laquelle M. Godbout, avec l'aide et le concours du Très Honorable M. Lapointe, fut choisi chef. Le 11 juin est exactement la date à laquelle M. Taschereau a été forcé de démis-

sionner à la suite des révélations de l'enquête des comptes publics. M. Godbout est le même M. Godbout qui a été choisi par M. Taschereau lui-même et qui a été rejeté et écrasé par le peuple tant dans son comté que dans toute la province.

Il semble que le parti Taschereau-Godbout-Bouchard ait choisi la date du 11 juin, et choisi M. Godbout pour se moquer des électeurs et les provoquer. A cette convention on élaborait un programme qui promettait au peuple de la province d'abolir le Conseil législatif. Ces gens là avaient été au pouvoir durant quarante ans. En 1897 ils avaient promis d'abolir le Conseil législatif; au pouvoir pendant quarante ans ils n'ont rien fait en ce sens et au bout de quarante ans ils promettent encore d'abolir le Conseil législatif. Comment le peuple peut-il se fier à leurs promesses?

### **Cinq victoires consécutives.**

Depuis le 17 août 1936, date des dernières élections générales provinciales, il y eut cinq élections partielles dans la province de Québec: dans la Beauce, dans Chicoutimi, dans Bagot, dans Stanstead et dans Montréal-St-Louis, c'est-à-dire chez la population rurale, chez la population urbaine, à l'est et à l'ouest, dans différentes parties de la province. MM. Taschereau-Godbout-Bouchard ont brillé par leur absence dans deux élections partielles: Beauce et Chicoutimi, et dans les trois autres élections partielles ils ont été écrasés, même dans les comtés de Bagot et St-Louis qui avaient voté pour eux dans la grande débâcle de 1936.

### **Promesses pendant 40 ans.**

En 1939, après avoir renié M. Taschereau en 1936, ils se présentent comme amis et partisans de M. Taschereau avec, comme candidats, des anciens ministres de M. Taschereau qui n'ont pas osé se présenter en 1936 afin d'aider leur ami M. Godbout à passer pour un homme nouveau.

En 1936, ils reniaient M. Taschereau; en 1939 ils vantent M. Taschereau et son régime. Métamorphose de 1936, métamorphose de 1939.

Promesses inaccomplies pendant 40 ans. Voilà le bilan de M. Godbout et de ses candidats.

Je dis au peuple de la province de Québec: méfiez-vous d'eux, méfiez-vous de leurs promesses.

Quant à nous, qu'avons-nous fait pendant les trois années que nous avons été au pouvoir. Voici un résumé succinct seulement de nos principales œuvres.

### **Ministres directeurs de compagnies.**

Nous avons promis au peuple de la province d'empêcher les ministres d'être directeurs de compagnies. Ces doubles fonctions incompatibles prêtaient à des abus criants en plaçant le ministre entre son devoir et ses intérêts, et comportaient des dangers dont les conséquences avaient été ruineuses pour l'épargne populaire qui est un stimulant à l'initiative, un encouragement à la saine économie et un facteur de paix sociale.

Nous avons tenu promesse et nous avons passé une loi défendant aux ministres d'être directeurs de compagnies.

### **Le crédit agricole.**

Nous avons promis de donner à la classe agricole un prêt agricole provincial, et dès la première session, en 1936, nous avons constitué le prêt agricole qui, je n'hésite pas à le dire, a sauvé la classe agricole et réussi à garder à la province l'élément de force et de stabilité indispensable que constitue notre classe agricole qui a maintenant, grâce à ce prêt, toutes les raisons d'avoir confiance, et peut garder ses fils sur la terre ancestrale.

Nous avons promis de vous donner des élections avec des bulletins de votation comprenant un talon. Nous l'avons fait et aujourd'hui nous avons des bulletins de votation avec un talon.

### **Nos lois ouvrières.**

Nous avons promis de donner à l'accidenté le droit de choisir son médecin. Depuis que nous sommes au pouvoir, grâce à nous, l'ouvrier victime d'un accident a le droit de choisir son médecin.

Nous avons promis de donner la pension aux vieux et aux vieilles. Le gouvernement Taschereau-Godbout-Bouchard, pendant plus de huit ans, a refusé d'accorder une pension aux vieux et aux vieilles de Québec. La province de Québec a payé environ dix-sept millions pour une pension aux vieux et aux vieilles des autres provinces, alors que le régime Taschereau-Godbout-Bouchard refusait aux vieux et aux vieilles de Québec leur pension.

### **Une pension aux vieillards.**

L'ayant promis nous l'avons donnée cette pension aux vieux et aux vieilles, et, depuis que nous sommes au pouvoir, les vieux et les vieilles de la province ont reçu environ trente millions de dollars.

Le régime Taschereau-Godbout-Bouchard accordait une pension de neuf mille dollars par année à M. Cordeau, président de la Commission des Liqueurs, et refusait une pension aux vieux et aux vieilles de la province. Nous, nous avons enlevé la pension de M. Cordeau et nous avons accordé la pension aux vieux et aux vieilles.

Nous avons promis une pension aux aveugles, pension que l'ancien régime avait toujours refusée. Nous l'avons accordée, nous avons payé à date une somme de six cent dix-huit mille dollars.

### **L'allocation aux mères nécessiteuses.**

Nous avons promis une pension aux mères nécessiteuses, pension que le régime Taschereau-Godbout-Bouchard a toujours refusée et qu'il a toujours combattue.

Nous l'avons instituée, et, à date, nous avons payé aux mères nécessiteuses une somme d'environ un million cinq cent mille dollars.

Au temps de MM. Taschereau-Godbout-Bouchard, M. Antoine Taschereau encaissait les intérêts sur les argents de la province, alors que MM. Taschereau-Godbout-Bouchard refusaient de payer une pension aux vieux, aux vieilles et aux mères nécessiteuses. Sous le gouvernement de l'Union Nationale, M. Antoine Taschereau a dû rembourser à la province plus de quarante-deux mille dollars, et les vieux et les vieilles, les aveugles et les mères nécessiteuses reçoivent leur pension.

### **L'œuvre de la colonisation.**

Nous avons promis d'aider la colonisation. Nous avons construit des chemins de colonisation, nous avons fait des lois qui protègent les droits des colons et qui rendent le colon libre sur une terre libre.

Nous avons augmenté considérablement le domaine de la colonisation. Nous avons aidé considérablement à la consolidation et au prolongement des vieilles paroisses, réformes progressives et patriotiques que le régime Taschereau-Godbout-Bouchard n'a jamais eu le courage d'appliquer.

Nous avons considérablement amélioré les grands chemins de communication. Nous avons construit en différents endroits de la province, en particulier à Montréal, de nombreux ponts qui ne sont pas des ponts de péage et qui facilitent la circulation et activent considérablement le tourisme.

Pour ne mentionner que deux des principaux nommons: le pont de Charlemagne et le pont du boulevard Pie IX.

### **Le salut de l'éducation.**

Nous avons accordé aux commissions scolaires de la campagne des centaines de mille dollars d'octrois afin de leur permettre d'augmenter le salaire des institutrices et de le porter à trois cents dollars par année.

C'est le gouvernement de l'Union Nationale qui a sauvé les révérends Pères Sulpiciens qui ont fait et qui font tant de bien à la province, en leur prêtant une somme de cinq millions de dollars.

Nous avons aidé considérablement les petits propriétaires au moyen du moratoire, en baissant le taux d'intérêt sur les hypothèques à 5%, en permettant la consolidation des taxes municipales et scolaires.

Nous avons promis de venir en aide à la jeunesse et nous l'avons fait. La Chambre, à notre demande, a voté une somme de deux millions de dollars pour venir en aide à la jeunesse.

Nous avons accordé deux cent mille dollars à l'Académie Commerciale de Québec.

Nous avons institué l'école de génie minier et de géologie de Québec, au coût de cent mille dollars par année.

Nous avons réglé le problème universitaire en venant en aide, entre autres, à l'Université Laval, à l'Université de Montréal, ainsi qu'à l'Université McGill et à l'Université Bishop.

Nous avons accordé plusieurs millions de subsides pour la construction de maisons d'école dans les campagnes.

### **L'établissement des jeunes.**

Grâce aux lois que nous avons passées et aux mesures que nous avons prises, les salaires des bûcherons ont été augmentés dans des proportions de plusieurs millions de dollars, et je ne crains pas d'affirmer que, d'une manière générale, nous avons réussi à faire augmenter les salaires dans la province de Québec de plusieurs millions de dollars par année.

Nous avons favorisé l'ouverture de carrières nouvelles, nombreuses et rémunératrices à notre jeunesse.

Ce soir, au cours de la procession inoubliable dont nous avons été témoins, alors que des jeunes, des plus jeunes et des moins jeunes nous regardaient les yeux remplis d'anxiété, nous étions heureux de pouvoir nous dire que l'Union Nationale a fait beaucoup pour aider à la jeunesse, pour aider à son établissement.

Celui qui vous parle est en faveur d'employer tous les moyens constitutionnels pour conserver la vie à notre jeunesse et pour la garder à notre province.

Vous vous rappelez que le régime Taschereau-Godbout-Bouchard a passé une loi en vertu de laquelle les petits propriétaires qui ne payaient pas leurs taxes pendant deux ans voyaient leurs propriétés saisies et vendues sans quoi le secrétaire-trésorier risquait d'aller en prison. Nous avons toujours considéré que la petite propriété est un encouragement à l'initiative, à l'épargne, un rempart de paix sociale et de progrès durable. Nous avons abrogé et annulé cette loi inique du régime Taschereau-Godbout-Bouchard.

### **La représentation des ouvriers.**

Nous avons promis de donner aux ouvriers des représentations sur les corps administratifs importants. Nous avons tenu promesse. Sous le régime Taschereau-Godbout-Bouchard, la Commission des Accidents du Travail était administrée par deux avocats et un courtier d'assurances. Sous le gouvernement de l'Union Nationale, nous avons nommé, comme un des trois commissaires, un représentant ouvrier, monsieur Labrèche, membre de l'union des chemins de fer. Sur l'Office des Salaires Raisonables, nous avons également reconnu le droit de l'ouvrier à être représenté et nous avons nommé comme membres de l'Office, monsieur Georges Crompt, un chef ouvrier de Montréal, et monsieur Thomas Aubry, président des Syndicats Catholiques des Trois-Rivières. Au Conseil Législatif, nous avons nommé, dans la personne de l'honorable Pierre Bertrand, de Québec, un chef ouvrier dont le dévouement à la classe ouvrière est bien connu.

Voilà quelques-unes seulement de nos principales œuvres. Nous promettons et nous réalisons; nos adversaires promettent, ne réalisent pas mais continuent à promettre.

### **Contre les secours directs.**

Nous vous avons promis de travailler de toutes nos forces à faire diminuer le chômage dans la mesure du possible; ce chômage dont le cortège de

misères provoque l'angoisse dans tous les cœurs et l'anxiété dans toutes les âmes. Qu'avons-nous fait? Le régime des secours directs a été établi par MM. Bennett et Taschereau. Nous avons déclaré préférer à ce régime, dont les désavantages sont multiples, un régime de travaux publics productifs en vertu duquel le peuple aurait de l'ouvrage, travaillerait et gagnerait des salaires raisonnables et ne serait pas condamné à l'inaction démoralisante.

En matière de chômage le gouvernement d'Ottawa n'a jamais fait son devoir, ni sous Monsieur Bennett, ni sous Monsieur King. A Ottawa, je ne suis ni bleu, ni rouge, je suis canadien et j'entends demeurer canadien.

### **La négligence du fédéral.**

Les gouvernements d'Ottawa, depuis nombre d'années, n'ont jamais donné à la province de Québec la part des subsides qui lui appartiennent et qui lui sont nécessaires pour exercer les droits que la Constitution confère à la province de Québec et remplir les obligations qui lui incombent.

Dans le but de remédier au chômage, nous avons exécuté des travaux publics, dans les endroits affectés par le chômage, pour une somme totale de plus de trente-cinq millions de dollars. Vous connaissez les magnifiques travaux publics qui ont été exécutés par le gouvernement provincial pour remédier au chômage dans toutes les parties de la province, particulièrement à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, etc., etc. C'est la province de Québec qui a presque totalement payé pour ces travaux de chômage et cependant, suivant l'aveu même des ministres fédéraux, le problème du chômage est un problème fédéral dont les responsabilités retombent sur Ottawa.

### **Notre offre de contribution.**

Vous vous rappelez sans doute qu'il y a quelques semaines je me suis rendu à Ottawa, à la tête d'une délégation, et nous avons dit au gouvernement d'Ottawa: "Le problème du chômage c'est votre problème et c'est vous qui devez voir à la responsabilité financière de sa solution. Les municipalités n'ont pas les moyens d'encourir des dépenses nécessitées par le chômage et les autorités fédérales n'ont pas le droit de ruiner les municipalités en leur imposant les charges du chômage ou en négligeant d'accomplir des obligations fédérales."

"Nous sommes prêts", ai-je dit, "à payer 50% des secours directs qui pourraient être nécessaires et 50% des travaux de chômage, si Ottawa veut payer également 50%." Ottawa nous a répondu qu'il n'avait pas d'argent. Pas d'argent, disait le gouvernement fédéral; cependant, en consultant les livres officiels publiés par le gouvernement d'Ottawa, nous constatons que quelques mois auparavant le gouvernement d'Ottawa avait accordé un subside de quatre millions cinq cent mille piastres pour donner de la nourriture au bétail de la Saskatchewan, et on n'a pas d'argent pour la population de Québec. N'avons-nous pas raison d'être indignés?

## **Mais tout pour la guerre.**

Il y a environ un mois, Ottawa n'avait pas d'argent pour accomplir ses obligations en matière de chômage dans la province de Québec, pour donner du travail à la population de Québec, mais l'honorable M. Rogers, alors ministre du Travail, aujourd'hui de la Milice, quelque temps plus tard, a pu trouver près de deux cents millions de dollars pour la guerre. Est-ce que le gouvernement fédéral ne devrait pas, en conscience, trouver l'argent nécessaire pour accomplir les obligations fédérales et donner du pain et de l'ouvrage aux chômeurs? Ceci nous amène à un des points les plus importants de la présente campagne électorale.

En 1867, des hommes appartenant à tous les partis politiques, à toutes les races et à toutes les religions se sont réunis pour discuter, préparer et élaborer un projet d'union des différentes provinces. Quelques-uns préconisaient l'union législative, c'est-à-dire un seul gouvernement à Ottawa pour toutes les provinces et pas de législature provinciale. La grande majorité, cependant, décida que l'union législative serait désastreuse et injuste, particulièrement pour la province de Québec et il fut décidé qu'il y aurait une Confédération de provinces autonomes, c'est-à-dire que chaque province serait la maîtresse de ses destinées. L'autonomie provinciale, c'est la garantie de sécurité pour les minorités et pour le respect de nos droits et de nos traditions, particulièrement en matière éducative. L'autonomie de la province, nous la considérons aussi précieuse que la prune de nos yeux. L'union législative, c'est la fusion, la centralisation et l'assimilation. L'autonomie, c'est la décentralisation, c'est le rempart de nos droits et de nos traditions.

## **L'autonomie de la province.**

La science a permis de découvrir des moyens d'opérer le cœur sans enlever la vie du malade; mais je ne sache pas que la science ait découvert et pourra jamais découvrir le moyen d'enlever la moindre parcelle de l'âme, sans, du même coup, enlever la vie. Au point de vue administratif parlementaire, l'autonomie c'est l'âme de la province, c'est l'âme de la race. J'aime mieux que la province de Québec soit administrée par Québec et pour Québec, plutôt que la province de Québec soit administrée par Ottawa et pour Ottawa, et, tant que j'aurai un souffle de vie, l'autonomie de Québec demeurera intangible.

Depuis nombre d'années, des politiciens appartenant à différents partis politiques, par la parole, dans des entrevues, au cours de conférences, et par de nombreuses tentatives, se sont attaqués à l'autonomie des provinces et ont préconisé l'abolition des législatures et un seul Parlement.

A la conférence interprovinciale de 1936, après notre arrivée au pouvoir, — conférence à laquelle j'assistais — le ministre des Finances fédérales et l'administrateur de la Banque du Canada ont tenté, par des moyens détournés, de contrôler les finances de la province de Québec. Nous avons victorieusement résisté à ces tentatives habiles mais dangereuses pour la province.

## Rien pour le Québec.

Depuis plusieurs années les différents partis politiques à Ottawa ont oublié que la province de Québec payait trente pour cent des taxes et qu'elle était une des provinces pionnières de la Confédération. Les autorités fédérales appartenant à différents partis politiques, ont accordé à certaines provinces de l'Ouest des millions et des millions de dollars, payés en grande partie par les vieilles provinces qui n'ont pas reçu du pouvoir central les subsides auxquels elles ont droit. On a tenté d'affamer les vieilles provinces, particulièrement la province de Québec, pour mieux la centraliser, la fusionner et l'assimiler. En matière de chômage, les différents partis politiques à Ottawa n'ont pas fait leur devoir et n'ont pas donné à la province de Québec les subsides auxquels elle a droit, avec les conséquences, voulues par Ottawa, de créer des difficultés financières aux municipalités et indirectement à la province, dans le but de centraliser et de fusionner toutes les provinces dans un seul gouvernement fédéral.

Bref, depuis plusieurs années, les politiciens fédéraux de toute couleur se sont ingéniés à créer des difficultés aux provinces pour mieux accaparer leur autonomie et les centraliser à Ottawa.

Les mesures de guerre adoptées récemment ont pour effet d'empêcher la province d'emprunter ailleurs; et d'un autre côté, à l'abri de ces mesures, Ottawa prend tous les moyens d'avoir l'argent canadien; tentative évidente de centralisation et d'assimilation et contraire à l'autonomie de la province.

## L'assimilation, jamais!

Ottawa est allé plus loin et a même voulu centraliser la voix et les opinions. Lorsque nous avons déclaré la date des élections provinciales, qu'est-ce qui s'est produit? Monsieur Godbout est immédiatement parti pour Ottawa afin de recevoir les instructions de son maître, monsieur Lapointe. Je vous pose la question suivante: Est-ce que le premier ministre de Québec doit être la créature d'un ministre d'Ottawa, quelle que soit sa couleur? L'autonomie consiste à faire administrer les affaires de la province par le gouvernement de la province, c'est ce que nous voulons; la centralisation et l'assimilation consistent à faire conduire les affaires de la province par les ministres d'Ottawa.

Tant que je serai Premier Ministre, je ne serai pas le pantin d'Ottawa et aucun ministre fédéral, quelle que soit sa couleur politique, ne gouvernera la province de Québec. C'est le gouvernement de Québec qui doit gouverner la province de Québec pour la population de Québec et ce ne sont pas les ministres d'Ottawa qui ont droit de gouverner la province de Québec, pour Ottawa.

## L'intervention de M. Lapointe.

Lorsque dans l'entrevue que j'ai donnée en annonçant les élections générales provinciales, j'ai parlé d'autonomie, monsieur Lapointe se sentit pris d'une sainte colère et, avant même que j'aie tenu une seule assemblée, il a donné aux journaux l'entrevue que vous connaissez.

On me demande, dit M. Lapointe, si le gouvernement fédéral prendra part à la campagne provinciale. Voici ma réponse:

Les électeurs devront dire s'ils préfèrent M. Duplessis ou M. Godbout, et M. Lapointe continue "Si cette lutte était restée strictement provinciale je me serais abstenu de toute intervention". Remarquez-bien ces dernières paroles de M. Lapointe: il se serait abstenu de toute intervention dans la lutte.

### **M. Lapointe contre l'autonomie.**

Voyons jusqu'à quel point M. Lapointe dit vrai. D'abord pourquoi M. Lapointe serait-il insulté et provoqué parce que nous réclamons le respect de l'autonomie de la province? Si parler de l'autonomie de la province l'insulte, il est évident qu'il n'est pas en faveur de l'autonomie.

M. Lapointe dit qu'il n'aurait pas participé à l'élection, mais qu'il soit donc logique et qu'il ne perde pas la mémoire. Il a toujours et sans cesse participé aux élections provinciales.

Aux élections générales de 1935, il a combattu pour M. Taschereau. En 1936 il a combattu pour M. Godbout. A la convention de 1938, il a été un des principaux personnages à cette convention. Il a fait choisir l'enfant bien-aimé de M. Taschereau, M. Godbout, comme chef, et il a alors carrément promis à M. Godbout tout son appui et tout l'appui du fédéral.

Que M. Lapointe soit logique et qu'il n'oublie pas la vérité.

### **Chacun ses affaires.**

Quant au gouvernement de l'Union Nationale, nous ne sommes jamais intervenus dans aucune des élections fédérales qui eurent lieu dans la province de Québec. Dans toutes les élections provinciales, partielles, cependant, des députés fédéraux sont intervenus. Ce n'est pas nous qui provoquons M. Lapointe, c'est M. Lapointe qui nous provoque.

Nous avons toujours cru et nous croyons encore qu'un des bons moyens de conserver l'autonomie provinciale, c'est de commencer à nous occuper de nos affaires et c'est ce que nous avons fait et c'est ce que nous faisons.

La déclaration de M. Lapointe serait à l'effet qu'il aurait renié son filleul, M. Godbout, si nous n'avions pas défendu l'autonomie provinciale. Quelle logique? Et quelle sincérité?

### **Est-ce un mal de consulter le peuple?**

M. Lapointe continue dans sa déclaration: "M. Duplessis a cru non seulement devoir précipiter une élection dans une période critique, et semer les germes de discorde au moment où l'union nationale est un devoir sacré". M. Lapointe oserait-il prétendre que la province de Québec n'a pas le droit de tenir des élections sans demander la permission à Ottawa? Ce ne serait pas là l'autonomie de la province.

Est-ce que c'est mal de consulter le peuple? Depuis que nous sommes au pouvoir, M. Godbout, le filleul de M. Lapointe et l'enfant bien-aimé de M. Taschereau, réclame des élections.

Nous considérons que la province de Québec a le droit de se prononcer en temps de guerre comme en temps de paix. M. Lapointe n'a pas beaucoup de mémoire. En 1916, il y avait deux ans que la grande guerre européenne durait et M. Gouin a décrété une élection provinciale générale. M. Lapointe y a participé et il n'était pas scandalisé à ce moment là.

En 1917, le gouvernement fédéral a fait une élection en temps de guerre. M. Lapointe y a participé et il n'était pas scandalisé.

### **M. Lapointe n'est pas logique.**

M. Chamberlain, premier ministre d'Angleterre, déclare que la guerre va durer trois ans, et M. King dit qu'il y aura une élection fédérale en 1940, en pleine guerre, et M. Lapointe n'est pas scandalisé. Et s'il est vrai, comme le dit le premier ministre d'Angleterre, que la guerre va durer au moins trois ans et ne finira pas avant 1942, comme nous avons été élu pour cinq ans, il faudrait des élections provinciales en 1941, en pleine guerre. Il est évident que les assertions de nos adversaires ne sont ni logiques ni franches.

MM. Lapointe et Godbout disent: un seul parti; rouge à Québec et rouge à Ottawa. Nous, nous disons, une patrie; patriote à Québec, patriote à Ottawa, et le patriotisme n'a pas de couleur.

### **Soyons maîtres chez-nous.**

Je demande au peuple de Québec de décider que la province n'est pas le "trailer" de la machine fédérale. Nous avons le droit de régler nos destinées, et, au point de vue administratif, nous sommes les maîtres de nos destinées.

On dira peut-être: vous allez isoler la province de Québec et les autres provinces vont se choquer contre nous. Nous respectons l'opinion des autres provinces, mais nous avons droit à nos opinions. La province de Québec n'est pas un jeune enfant dans la confédération. La province de Québec est peuplée des descendants de doyens et des pionniers, non seulement de la Confédération, mais aussi de l'Amérique du Nord.

Nous avons des droits d'ainesse, des droits de découverte, des droits de pionniers; nous sommes chez-nous et nous entendons demeurer chez-nous. Mais les autorités fédérales poussent le désir de centralisation si loin qu'elles veulent même centraliser l'écho des voix québécoises et l'expression des opinions du Québec.

### **Le raid aérien de M. Lapointe.**

Monsieur Lapointe est ministre de la Justice et, comme secrétaire d'Etat, c'est de lui que relève la Radio-Etat, c'est-à-dire la radiodiffusion. Monsieur Lapointe a défendu à Radio-Canada de radiodiffuser les assemblées politiques de la province de Québec. N'est-ce pas une insulte? n'est-ce pas une provocation aux électeurs de la province? N'est-ce pas une odieuse tentative de centralisation?

Monsieur Lapointe a même déclaré illicite la transmission par radio de tout discours prononcé ailleurs que dans des assemblées, à moins que ces

discours ne soient soumis quarante-huit heures d'avance aux employés de monsieur Lapointe.

Monsieur Lapointe nous attaque, il nous provoque: nous voulons nous défendre, nous voulons soumettre au peuple de la province, qui a le droit des les entendre, les différents faits et gestes politiques intéressant l'électorat de la province, monsieur Lapointe, qui nous combat, nous oblige à lui soumettre d'avance, à lui et à ses employés, ce que nous allons dire, quitte à lui et à ses employés de décider ce que nous pouvons dire. En matière de radiodiffusion monsieur Lapointe est juge de ce que nous pouvons dire et de ce que nous pouvons lui répondre en même temps qu'il nous combat. Il n'appartient pas à un des combattants d'être juge du combat; c'est d'élémentaire justice.

### **Liberté de parole aux communistes.**

La censure pour le gouvernement de Québec, des attentats à la liberté de parole, contre les hommes politiques de Québec désirant dans une élection générale provinciale, soumettre leur point de vue à l'électorat de la province, mais pour les communistes, les journaux communistes: "Clarté" et "Clairon", complète licence, complète liberté. Monsieur Lapointe et monsieur Godbout ont laissé les communistes parler à la radio, mais monsieur Lapointe refuse ce droit au député de Trois-Rivières, au Procureur Général de la province et au Premier Ministre de Québec.

Quand MM. King et Lapointe ont déclaré la guerre, les autorités fédérales ont dit qu'Hitler était un criminel, un bandit international et qu'il était nécessaire pour l'humanité de se débarrasser de lui. Le gouvernement fédéral a déclaré, il y a peu de temps, ne pas avoir d'argent pour aider les victimes du chômage, mais a trouvé des centaines de millions de dollars pour combattre Hitler.

### **La liberté pour M. Hitler.**

Le gouvernement fédéral a permis à Hitler de faire un discours à la radio et a été sympathique à Hitler au point de faire traduire son discours par l'intermédiaire de Radio-Canada. Non seulement cela, mais encore Hitler prononça son discours au cours d'une assemblée alors que dans Québec, pendant une élection provinciale générale, on défend de radiodiffuser les assemblées politiques. Monsieur Lapointe et sa censure ont permis de radiodiffuser au Canada l'assemblée d'Hitler à Dantzig, en pleine guerre. Radio-Canada a même poussé l'audace jusqu'à vouloir s'emparer de l'Heure Provinciale que le gouvernement de Québec paye et au cours de laquelle la population de Québec entend des artistes, des musiciens, des conférenciers sur des sujets artistiques, musicaux et autres qui n'ont aucun rapport avec la politique. Pour empêcher le gouvernement d'Ottawa d'accaparer et de vouloir diriger et contrôler l'Heure Provinciale, nous avons dû suspendre les émissions radiophoniques de l'Heure Provinciale.

Le gouvernement d'Ottawa demande le sang et l'argent des canadiens pour aller combattre contre l'autocratie et la tyrannie européenne, tandis

que lui, monsieur Lapointe, veut pratiquer l'autocratie de la tyrannie au dépens des siens, au dépens de sa race et de la véritable liberté de parole. Je dis que c'est une insulte à la population de Québec que de permettre à Hitler de radiodiffuser son assemblée politique de Dantzig, alors que monsieur Lapointe refuse aux électeurs de Québec et aux hommes politiques de Québec la radiodiffusion des assemblées publiques à Québec, au cours d'une élection provinciale qui intéresse les électeurs provinciaux.

C'est une autre tentative d'assimilation, une autre tentative de centralisation, de contrôle de Québec par Ottawa.

### **M. Lapointe se contredit par ses actes.**

Monsieur Godbout et monsieur Lapointe vous font des promesses relativement à la guerre et à la conscription. Examinons succinctement ce que disait monsieur Lapointe il n'y a pas longtemps. Au mois de décembre 1937, à St-Flavien de Lotbinière, et je prends ce rapport dans "Le Soleil" de Québec qui est bien connu comme journal Taschereau-Godbout-Bouchard, voici ce que disait monsieur Lapointe au sujet des dépenses d'armement: "Nos adversaires disent que nous faisons ces dépenses parce que nous voulons la guerre; on veut vous protéger contre la guerre, on est pour qu'on envoie personne à la guerre", et plus loin monsieur Lapointe ajoutait: "Nous sommes pour la défense du Canada, la défense du territoire canadien et nous n'en sortirons jamais." Et ceci est tout récent, en 1937, cela ne fait pas deux ans. En 1938, et je prends le rapport dans le même "Soleil", très sympathique à monsieur Lapointe, ce grand chef de la liberté de parole en faveur du communisme et de Hitler, monsieur Lapointe déclarait: "Au lieu d'aller à la guerre en pays étranger nous resterons ici, nous défendrons le Canada que nous aimons,". Monsieur Lapointe faisait cette déclaration il n'y a pas longtemps, en 1938.

### **Je suis et je serai toujours contre la conscription.**

En présence des contradictions nombreuses et évidentes de monsieur Lapointe et de monsieur Godbout, en présence de leurs déclarations qui sont aux antipodes de leurs actes, je demande au peuple s'il n'est pas préférable de donner sa confiance au gouvernement de l'Union Nationale qui, dans seulement trois ans, a accompli la plupart de ses promesses. Je n'ai pas d'hésitation à dire que je suis et serai toujours contre la conscription. La province de Québec est loyale et notre loyauté est enregistrée dans l'histoire en des termes éloquents. La meilleure façon d'être loyal, c'est d'être loyal à son pays et à sa province. Monsieur Lapointe vous dit: "En votant pour Duplessis, c'est un vote contre la politique de guerre de monsieur Lapointe." Je vous dis: "En votant pour Godbout et Lapointe c'est un vote pour la conscription, l'assimilation et la centralisation; en votant pour Duplessis et l'Union Nationale, c'est un vote pour l'autonomie provinciale et contre la conscription".

Nous faisons actuellement une des luttes les plus importantes de toute l'histoire de la province de Québec. C'est la lutte en faveur de notre autonomie, l'âme de nos pouvoirs administratifs et constitutionnels, c'est la lutte

pour le respect de nos droits et de nos prérogatives, c'est la lutte pour la survie de la population de Québec, c'est la lutte en faveur des libertés populaires et parlementaires.

**L'union contre la conscription, contre la centralisation,  
contre l'assimilation.**

Cette lutte, la population de Québec la fera avec la pondération et la modération traditionnelles et dans le respect de l'ordre; cette lutte, nous la ferons contre la tutelle d'Ottawa, peu importe la couleur, contre les tyrans et les Hitler d'Ottawa, peu importe leurs couleurs.

L'Union Nationale est composée de libéraux, de conservateurs et d'indépendants. Unissons-nous tous afin que, le 25 octobre prochain, une grande clameur, indépendante de la censure et au-dessus de la censure, une grande clameur enthousiaste fasse entendre clairement à nos ennemis que nous entendons rester maîtres chez nous, que nous plaçons notre patrie avant les partis, que nous voulons que Québec soit conduit par la province de Québec et pour les gens de Québec et non pas que Québec soit conduit par Ottawa et pour les gens d'Ottawa, que nous sommes UN pour l'autonomie, que nous sommes UN pour la défense de nos droits, que nous sommes TOUS contre la conscription, parce que nous croyons que le devoir de la province c'est de continuer de travailler à des œuvres de construction et de reconstruction, mais jamais à des œuvres de destruction.

---

